



LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

• SUISSE •

ABONNEMENTS

Un an Fr. 6.— Six mois Fr. 3.—
Suisse Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—

Les abonnements étrangers se paient d'avance.

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

ANNONCES

suisse 20 ct., offres et demandes
de place 40 ct. la ligne, et
étrangères 25 centimes la ligne

Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Chez nos syndiqués

On se souvient que dans le courant de décembre 1908, quelques bruits fâcheux avaient circulé, concernant le renouvellement de la convention entre les deux importants groupements des fabricants de montres or et des fabricants de boîtes de montres en or.

On avait, dans certains milieux, inféré du fait que les négociations n'avaient pas encore abouti et que l'on avait sagement maintenu le *statu quo* pour une période de trois mois, que d'insurmontables difficultés empêcheraient la conclusion d'une nouvelle entente. Il n'en était rien.

Nous apprenons d'une source autorisée, que les négociations sont en très bonne voie et qu'une solution prochaine est attendue. Elle aura entre autres conséquences heureuses, d'assurer la stabilité des prix des façons des boîtes de montres pendant les trois années que durera la convention renouvelée.

Les fabricants d'aiguilles de montres viennent de consolider leur association et de déposer en mains du secrétariat général de la Chambre cantonale du commerce, les traites en blanc, destinées à assurer, à titre de menace permanente, l'observation des dispositions des statuts.

En outre, une combinaison est actuellement à l'étude, qui renforcera encore le lien qui unit les membres du syndicat; nous aurons l'occasion d'y revenir.

Si certains de nos groupements consolident leur situation, d'autres passent par les multiples épreuves qui attendent les groupements professionnels, surtout en temps de crise.

Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner les difficultés d'ordre intérieur qui ont éclaté au sein du syndicat des patrons décorateurs mais qui, hâtons-nous de le dire ne mettent nullement son existence en jeu et qui ont donné l'occasion, à son Comité de direction, de réduire à néant

certaines accusations émanant de gens disposés à pêcher en eau trouble.

Des difficultés d'un autre ordre mais tout aussi inopportunes, se sont produites chez les fabricants d'ébauchés.

Espérons que ces deux importants groupements arriveront rapidement à les réduire et que les désorganiseurs avérés, qui inspirent ces ennuis aux conducteurs de nos groupements professionnels, en seront pour leurs frais.

La revision des tarifs douaniers français

M. Delaney, directeur général des douanes, expose au *Matin* dans quel sens va se faire la transformation désirée par le commerce français:

« Poursuivie avec méthode et prudence par les commissions parlementaires des douanes, mûrie par vingt années de luttes économiques, l'œuvre de revision des tarifs de 1892 va être soumise, au cours du présent mois, aux critiques de la Chambre et servira, encore une fois, de champ clos aux protectionnistes et aux partisans du libre échange.

« Les premiers soutiendront que l'instrument économique créé par le législateur de 1892 a, depuis lors, selon la formule de M. Méline, son fondateur, « abrité la fortune de la France » et réalisé les prévisions de ceux qui l'ont institué; qu'il a permis au pays de subvenir par ses seules ressources aux besoins de ses habitants pour leur consommation de blé, de viande, de vin, de sucre et d'alcool; qu'il a, enfin, largement favorisé l'agriculture, l'industrie et le commerce, toutes les sources de travail et d'activité qui concourent à la richesse et à la puissance d'une grande nation.

« Les libres échangistes se feront fort de démontrer de leur côté, que le système protectionniste fait naître des charges écrasantes pour le consommateur et augmente les difficultés de la vie matérielle en paralysant la concurrence.

« Finalement, il faudra bien reconnaître que le tarif voté en 1892 « n'est plus adapté aux conditions nouvelles créées par le progrès, qu'il présente des lacunes et place enfin la France en état d'infériorité vis-à-vis des nations voisines qui ont opéré ayant nous la revision douanière dans un sens favorable à leurs intérêts respectifs.

« Il faudra que les Chambres tiennent compte également du courant d'opinion qui, dans ces dernières années, s'est manifesté parmi les agriculteurs, les industriels, les syndicats professionnels, les groupements économiques, les chambres de commerce et les conseils généraux en vue d'obtenir une protection légale plus accentuée.

« Lorsque le Parlement aura adopté les tarifs nouveaux et accordé ainsi au travail national une protection raisonnée, indispensable pour permettre aux producteurs français à lutter à armes égales contre la concurrence étrangère, tous jours plus âpre et plus audacieuse, il faudra enfin assurer l'application des nouveaux droits aux marchandises que l'étranger importe dans notre pays.

« Ce soin incombe à l'administration des douanes dont le rôle consiste, en effet, dans l'exécution des lois protectrices votées par le Parlement.

« On se plaint un peu partout des lenteurs des opérations de douane; le commerce, toujours pressé de prendre livraison des commandes, n'admet pas le moindre retard dans leur dédouanement. Or, la presque totalité des droits sont spécifiques et la constatation du poids des marchandises est indispensable pour appliquer les taxes dont elles sont frappées. Le pesage s'effectue au moyen de bascules ordinaires, d'instruments un peu vieillots dont l'usage entraîne des retards souvent préjudiciables au commerce.

« Une des préoccupations actuelles de l'administration est de faire mettre à la disposition de ses services des bascules automatiques, sensibles à l'hectogramme, dont l'usage procurera une grande économie de temps, et peut-être aussi une réduction de personnel.

« Enfin, pour couronner l'œuvre ébauchée, il restera à organiser sur les frontières un système de surveillance à la fois plus efficace contre la contrebande et moins onéreux pour le Trésor.

« La police des côtes, assurée par un cordon de brigades disséminées sur le littoral, pourrait être confiée plus utilement, comme en Angleterre, à des embarcations d'un tonnage suffisant pour donner, en tout temps la chasse aux bateaux fraudeurs. De même sur les frontières de terre, le système actuel présente des inconvénients qui doivent disparaître.

« La Douane, fille de l'ancienne Ferme Générale, a hérité de vieilles traditions qui, trop longtemps ont prêté le flanc aux critiques les plus justifiées.

« Aujourd'hui, sous l'impulsion hardie de M. Caillaux, elle subit une évolution dont on ne tardera pas — il faut l'espérer — à entrevoir les heureuses conséquences. »

Ajoutons que M. Cruppi, ministre du commerce, a été entendu par la commission des douanes, sur l'ensemble du tarif douanier.

A partir du 12 février prochain, le ministre a promis de venir devant la commission, s'expliquer sur les modifications proposées aux articles du tarif.

Les affaires en Autriche

Le *Joillier* publie les renseignements suivants, sur l'état des affaires à la fin de l'année dernière:

Les affaires traitées par les horlogers et les bijoutiers durant le mois de décembre de l'année passée n'ont pas répondu à l'attente. Ils ont eu à souffrir de la mauvaise situation qui existait dans les autres genres de commerce et dans l'industrie.

Même les maisons qui n'ont pas eu à subir une diminution du nombre de leurs transactions, à cause de la réputation dont elles jouissent et de leur clientèle établie, n'ont pas vendu des pièces de prix, mais, comme ce fut le cas de l'année antérieure, elles n'ont réussi à écouler que des objets de moindre valeur, d'où un recul de leur chiffre d'affaires.

En ce qui concerne l'horlogerie, il faut constater que le public donne de plus en plus la préférence aux produits de fabriques qui jouissent d'une bonne renommée quant à la qualité de leurs marchandises, notamment aux montres à marque de fabrique. Cela ne constitue nullement un bienfait pour l'art de l'horloger, car les articles en question n'ont pas besoin d'être repassés et de subir un réglage final par l'horloger, dont la fonction devient par conséquent plutôt celle du revendeur. Mais puisque le public le veut ainsi, il serait insensé de la part des horlogers de s'opposer à ce courant.

Ce furent surtout les qualités inférieures des montres en or pour dames qui ont trouvé preneur. Quant aux pièces de prix, elles étaient pourvues d'une ornementation discrète de bijoux ou d'émail, ou bien elles étaient munies de couvercles à rayons. La broche à maillons en or, après avoir été longtemps détrônée par la chaîne de montre, a fait sa réapparition. La mode qui consistait à porter la montre attachée à une broche, épinglée sur la robe, ne subsista qu'en Angleterre et en Amérique; elle recommence maintenant à s'accréditer de plus en plus.

En ce qui regarde les montres pour hommes, on donne presque exclusivement la préférence à celles à boîtes plates et à couvercle unique, tandis que les dames demandent plutôt les montres à savonnette. Les montres à travail compliqué étaient tout à fait délaissées.

On a montré plus de faveur aux montres à balancier dont on a eu raison de simplifier la forme, puisque le résultat prouve que la forme compliquée qui était en vogue antérieurement les a fait tomber en discrédit.

L'industrie horlogère en Wurtemberg

Sur la marche des affaires commerciales de l'industrie horlogère dans la Forêt-Noire wurtembergeoise le rapport annuel de la Chambre de commerce de Rottweil donne les détails suivants :

« L'année 1908 ne peut se mesurer avec l'année précédente en ce qui concerne les transactions. La dépression, déjà commencée en octobre 1907, a persisté pendant toute l'année 1908. A Schramberg, la journée de travail a même dû être réduite pendant plusieurs mois.

« La convention entre fabricants, qui avait déjà à enregistrer quelques défections l'année précédente, fut définitivement rompue vers le mois de mai, parce que plusieurs maisons espéraient pouvoir augmenter les transactions en diminuant les prix. Le résultat fut inévitablement la réduction des bénéfices déjà très minimes.

« Le prix de la matière brute principale de l'industrie, le laiton, a diminué, mais l'industrie avait encore un stock considérable à l'ancien prix et le syndicat maintenait le prix plus élevé que précédemment avant l'augmentation du cuivre.

« Très mauvaises furent les rentrées d'argent, malgré le marché monétaire plus facile. Sous l'influence de la concurrence, les fabricants ont dû accorder des échéances deux et même trois fois plus longues que celles prévues d'avance et cela sans murmurer.

« Comme l'industrie horlogère suisse observe strictement les conditions de paiements prévues, cela a pour conséquence que les clients, après avoir remplis les engagements envers la fabrique suisse, font d'autant plus attendre les paiements aux industriels de la Forêt-Noire. »

Mouvement des voyageurs de commerce en Suisse pendant l'année 1908

Pendant l'année 1908, il a été délivré des cartes de légitimation pour 33,727 (1907 : 31,806) voyageurs de commerce, dont 26,630 représentaient des maisons suisses (1907 : 25,037), 7,097 (1907 : 6.769) des maisons étrangères.

Le nombre des cartes elles-mêmes a été de 31,930 (1907 : 30,029), dont 28,757 (1907 : 27,412) gratuites et 3,173 payantes (1907 : 2,917). Des cartes payantes 2,165 ne sont valables que pour un seul voyageur et 1,008 sont collectives (une carte pour plusieurs voyageurs), 21,895 cartes gratuites et 2,983 cartes payantes ont été délivrées à des voyageurs suisses (2,023 personnelles, 960 collectives) et 6,862 cartes gratuites et 190 cartes payantes à des voyageurs étrangers (1907 : 185, — 142 personnelles et 48 collectives).

Les recettes des taxes de patente ont atteint le chiffre de fr. 452,130 (1907 : fr. 419,922). Augmentation 32,208.

	1908	1907
De cette somme, les voyageurs suisses ont payé	Fr. 427,230	Fr. 392,150
et les étrangers (Allemagne : fr. 11,600 ; France : fr. 10,600 ; Italie : fr. 1,800 ; Angleterre : fr. 450 ; Autriche-Hongrie : fr. 350 ; Turquie : fr. 100)	24,900	25,650

Depuis l'entrée en vigueur de la loi fédérale concernant les taxes de patente des voyageurs de commerce, 1^{er} janvier 1893 jusqu'au 31 décembre 1908, les recettes des taxes de patente s'élèvent à la somme de fr. 5,390,910, par conséquent, en moyenne par an à fr. 336,932. De cette somme les voyageurs suisses ont payé fr. 4,990,835 (en moyenne par an fr. 311,927) et les étrangers fr. 400,075 (en moyenne fr. 25,000).

Les marchandises les plus fortement représentées sont les comestibles, boissons, tabacs par 10,054 (1907 : 9,662) voyageurs suisses (vins 3,662), à peu près le tiers du total des voyageurs.

Pour les autres détails, nous renvoyons aux tableaux ci-après :

	1908	1907	1906
Nombre total des voyageurs	33,727	31,806	31,248

Nationalité des voyageurs ou des maisons de commerce :	1908	1907	1906
1 ^o Suisses	26,630	25,037	24,421
2 ^o Etrangers	7,097	6,796	6,827

se répartissant entre les pays suivant :

	1908	1907	1906
Allemagne	4,711	4,551	4,706
France	1,531	1,411	1,297
Italie	405	390	386
Autriche-Hongrie	248	246	252
Belgique	85	66	84
Angleterre	61	76	67
Hollande	32	23	28
Espagne	9	5	6
Luxembourg	5	—	—
Etats-Unis d'Amérique du Nord	4	1	1
Turquie	4	—	—
Grèce	1	—	—
Russie	1	—	—

Branches d'affaires des voyageurs de commerce :

	Suisses	Etrangers	
		Total	Allemagne
Métaux	1,427	771	644
Bijouterie, horlogerie et fourniture d'horlog.	586	305	188

	1908	1907	1906
Métaux	2,498	2,224	2,325
Bijouterie, horlogerie et fourniture d'horlog.	891	839	800

Mouvement (nombre) des voyageurs dans quelques localités :

	1908	1907	1906
Bâle	4,676	4,504	4,634
Zurich	4,626	4,191	4,124
Genève	2,810	2,735	2,583
Berne	1,329	1,351	1,446
St-Gall	1,247	1,080	1,195
Lausanne	720	754	764
Lucerne	701	740	687
Winterthur	625	588	679
La Chaux-de-Fonds	503	497	427
Bienne	426	374	390

219 autorisations de voyager avec des marchandises (1907 : 193), ont été accordées au cours de l'exercice. Ces autorisations ont été accordées entre autres pour les articles suivants : Montres et fournitures d'horlogerie, bijouterie d'or et d'argent, ouvrage en écaillé, pierres précieuses, etc.

Ce que doit être un syndicat ouvrier

Un correspondant de la *Solidarité Hor-*

logère, organe des ouvriers horlogers, le définit comme suit :

« Un libre groupement d'intérêts. Les membres doivent avoir une entière liberté d'opinion politique et confessionnelle. Autrement dit, leur personnalité doit être augmentée et non pas diminuée par le syndicat. Les comités syndicaux, pour que leur mandat ne dégénère point en autoritarisme, ne doivent exercer que très peu de temps leurs fonctions. Il faut que chacun mette la main à la pâte. Le syndicat est la chose de tous et non de quelques-uns.

« Le syndicat doit être un foyer d'éducation mutuelle. Il doit être entre ses membres un lien de fraternité et de tolérance réciproques. Il doit être aussi, quant aux rapports de ses membres avec les non syndiqués, un foyer de lumière et de chaleur qui attire comme le soleil, ceux qui ont besoin d'être réchauffés, tous les opprimés, tous ceux qui veulent aimer et être aimés. On ne doit faire du prosélytisme syndicaliste qu'à coups d'exemples probants de solidarité, d'équité, de noblesse d'âme et de générosité.

« Ne pas considérer uniquement les intérêts du métier, mais sans négliger ces intérêts, élargir son rayon d'action jusqu'à embrasser les intérêts totaux et généraux de la classe ouvrière, de la classe productrice, de la classe spoliée.

« Un syndicat ne doit jamais se laisser remorquer par des individus. Il est une association de gens égaux en droits et en devoirs.

« Il faut que les syndiqués, soient des hommes ayant conscience de leur dignité, de leur responsabilité, de leur personnalité, de leurs devoirs et de leurs droits.

« Par conséquent, chers camarades, si vous voulez arriver à l'amélioration de votre sort et à votre émancipation intégrale, assistez à toutes les assemblées. Ne permettez pas, par votre négligence ou votre aveuglement, que s'érige parmi vous un pouvoir personnel. Méfiez-vous de ceux qui disputent au lieu de discuter.

« Méfiez-vous des rancunes. Les rancunes, c'est votre diminution, c'est votre division, c'est la réaction, c'est la reculade, c'est la fin, le décès du syndicat. Les intérêts de tous sont sacrifiés aux zizanies de quelques-uns.

« Ne permettez jamais que le syndicat offre moins de garanties de justice à l'un quelconque de ses membres que n'en offre la société bourgeoise dont nous nous plaignons pourtant.

« Voilà, à mon humble avis, ce que doit réaliser un syndicat ouvrier digne de ce nom avant de songer à de plus vastes réalisations. Au cas contraire, l'ouvrier sera toujours un esclave par sa faute. »

Il y a d'excellentes choses dans cet exposé qui sera lu utilement par les conducteurs de nos syndicats patronaux.

Un succès de l'industrie locloise

La chronométrie locloise vient d'enregistrer à nouveau un succès de tout premier ordre.

6 maisons ont pris part au grand concours des « Torpedo boat watches » — montres-torpilleurs, de l'Observatoire naval des Etats-Unis à Washington. Au total, 38 chronomètres étaient déposés. 16 ont pu satisfaire les sévères exigences du concours.

La maison Ulysse Nardin s'est classée à nouveau première au concours, et l'Amirauté a décidé de lui acheter 9 chronomètres classés parmi les plus beaux résultats.

C'était la première fois qu'une maison américaine prenait part au concours : elle n'a d'ailleurs pas obtenu le résultat qu'elle espérait.

Nous adressons nos vives félicitations à la maison Nardin pour ce magnifique résultat.

Subvention communale à une fabrique d'horlogerie

On se rappelle qu'il y a une dizaine d'années environ, la commune bourgeoise de Péry avait voté généreusement une somme de trente mille

francs, à fonds perdus, dans le but très louable d'implanter l'industrie horlogère dans le village. Tentés par cette offre séduisante, MM. Dreyfus frères, fabricants à Bienne, entreprirent la construction et l'exploitation d'une fabrique d'horlogerie. De plus, ils s'engageaient par contrat, avec la bourgeoisie, à faire le terminage complet de la montre à Péry.

C'est de cette dernière clause qu'a surgi un différend. MM. Dreyfus frères ont décidé, pour des raisons que nous ignorons, que dorénavant le terminage de la montre se ferait à Bienne. Vous voyez d'ici les conséquences de cette décision. C'est le départ de la localité d'une vingtaine de familles; ce sont des intérêts privés lésés, c'est une moins-value dans le rendement de l'impôt, etc. La bourgeoisie voit dans ce fait une rupture de contrat.

Comme vous le pensez, le cas n'est pas si grave cependant et ne donnera pas, espérons-le, matière à procès. La commune bourgeoise a manifesté le désir d'un arrangement à l'amiable en désignant un arbitre dans la personne de M. Frédéric Bessire, directeur à Bienne. Les choses en sont là. Souhaitons que, de part et d'autre, on arrivera à s'entendre, pour la sauvegarde des intérêts communs.

Extrait du Registre du commerce du 28 janvier

Sous la raison « La Nationale (S. A.) » Usines fusionnées de matières ouvrées d'or, argent, métal et d'assortiments pour la boîte de montre, et par acte reçu Eugène Wille, notaire, à La Chaux-de-Fonds, le 23 décembre 1904, il a été créé une société anonyme dont le siège, précédemment à St-Imier, est actuellement au Petit-Saconnex (canton de Genève). Le but de la société est la fabrication et la vente de tout l'assortiment de la boîte de montre, pendants, couronnes, anneaux, lunettes, carrures et autres accessoires, de chaînes de montres et de bijouterie, de fournitures pour l'horlogerie et les industries de petite mécanique.

Les statuts de la société portent la date du 23 décembre 1904. Ils ont été modifiés par décisions des 31 juillet et 28 décembre 1908. La Société a commencé le 1^{er} janvier 1905; elle a été constituée pour une durée indéterminée. Le capital social est de un million de francs (fr. 1.000.000), divisé en deux mille actions nominatives de 500 francs.

Les publications de la société ont lieu dans la *Feuille officielle suisse du commerce*, paraissant à Berne. La société est représentée vis-à-vis des tiers par un ou plusieurs directeurs nommés par le conseil d'administration; elle est engagée par la signature individuelle de chaque directeur.

On été nommés directeurs: Fritz Montandon, de la Brévine, à St-Imier; Richard Müller, de Müllhausen (Wurtemberg), à Champagne, et Louis Wille, de la Sagne, à La Chaux-de-Fonds. En outre, le conseil d'administration a conféré la procuration de la société à Louis Bourquin, de Sonvillier, domicilié à Grandson, qui engage la société par sa signature individuelle. Bureaux: Quai de St-Jean n° 20.

Tarif douanier du Chili

A teneur d'un décret du gouvernement chilien, le tarif douanier de 1908 restera en vigueur, sans aucune modification, au cours de la présente année.

Boîte avec valeur déclarée pour la Grande-Bretagne

Le service des boîtes avec valeur déclarée a été introduit dans l'échange avec la Grande-Bretagne. La taxe au poids comporte fr. 1.75 et la taxe à la valeur 25 cts. par 300 fr. de valeur déclarée.

Le marché de l'aluminium

Il vient d'être découvert aux Indes anglaises d'importants gisements de bauxite. On ne peut encore évaluer la répercussion qu'aura cette nouvelle découverte sur le marché de l'aluminium.

Brevets d'invention

Horlogerie et Bijouterie

LISTE DES DESSINS ET MODELES

Dépôts.

- N° 16276. 20 janvier 1909, 8 h. p. — Ouvert. — 3 modèles. — Calibres de montres, en toutes grandeurs et hauteurs. — *Obrecht-Hugi*, Granges (Soleure, Suisse). — Mandataires: Schlée frères, La Chaux-de-Fonds.
- N° 16289. 23 janvier 1909, 8 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Ancre pour montres. — *Georges Pochon*, Le Locle (Suisse). — Mandataire: Internationale Erfinder-Genossenschaft, Bâle.
- N° 16295. 23 janvier 1909, 8 h. p. — Ouvert. — 1 dessin. — Fonds et cuvettes de montres de poche. — *Arthur Bandelier*, Genève (Suisse).
- N° 16299. 28 janvier 1909, 8 h. p. — Ouvert. — 10 dessins. — Cadrons pour montres. — *Jules Déhon*, Les Brenets (Suisse).
- N° 16301. 29 janvier 1909, 2 h. p. — Ouvert. — 1 modèle. — Calibre pour montres de poche. — *R. Vogt & Co*, Bienne (Suisse). Mandataire: G. Furrer, Bienne.

Exportation aux Etats-Unis

	1908	1909
<i>District consulaire de Bâle</i>		
Horlogerie et fournitures	87,720	68,894
<i>District consulaire de Berne</i>		
Horlogerie et fournitures	384,817	265,580
<i>District consulaire de Genève</i>		
Horlogerie et fournitures	204,673	148,089
Total	677,210	482,563
Boîtes à musique	1,428	3,066

Cote de l'argent du 9 Février 1909

Argent fin en grenailles . . . fr. 94.— le kilo
 Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.
 Change sur Paris fr. 99.97 1/2

ULYSSE NARDIN — CHRONOMÈTRES

PAUL-D. NARDIN, Successeur
 LE LOCLE et GENÈVE H 10862 C
251 PRIX aux Observatoires

MARINE et POCHE et COMPLIQUÉS
 Montres simples de précision par procédés mécaniques 1921
 Grand Prix: Paris 1889 - 1900. Milan 1906.

Fabrique du Verger
PIERREHUMBERT FRÈRES
 Le Locle (Suisse)
 Assortiments à ancre en tous genres
 Spécialité de levées visibles fixes
 Taillages d'ancres. Interchangeabilité et qualité garantie. Plateaux.
 H 12163 C Maison fondée en 1850 2515

Nouveauté! Nouveauté!
CADRANS EN ACIER BREVETÉS
E. NIEDERER
 17, Rue Dufour — BIENNE — Rue Dufour, 17
 Seul fabricant de cadrans en acier garantis inaltérables
 pour les heures et les divisions 2866
 Epaisseur depuis un demi-douzième
NOUVEAUTÉ! Effets superbe! NOUVEAUTÉ!

Horlogerie pour tous pays
Siegm. NEUMANN
 BALE (Suisse)
 Genre Roskopf 17 à 24 lignes. **Nouveauté:** Calibre extra-plat.
Spécialité: Extra-plat cylindre et ancre, en tous genres.
 H 12142 C Echantillons à disposition contre références. 2497

Hochuli - Brenneisen | **Fabrig. de Pierres fines**
Erlach-Cerlier | **pour l'Horlogerie**
 Téléphone — Téléphone | **Saphirs - Rubis - Grenats**
Spécialité: Qualités soignées et trous olivés 2196
 Usine électrique — Installations modernes

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE
 Société anonyme de 10 au capital millions de francs
 Agence de BIENNE (Ancienne maison H. KLEINERT & Co)
 H 1394 U **ACIERS** 2407
Grand stock Aciers à pignons en pieds.
 Aciers rond poli en pieds et en barres.
 Aciers pour étampes, qualité spéciale.
 Fils d'acier trempé p^r ressorts 0,10^m/m et plus.
 Tous nos aciers sont de première qualité anglaise **Grand stock**

Swiss Jewel Co - Ct Mojonny fils & Co
 Maison fondée en 1883. — Usines électriques à Yverdon et Locarno (Suisse)
 Téléphone. — Adresse télégraphique: **Mojonny** Yverdon Locarno
Pierres fines pour l'horlogerie et tous instruments de précision
 en qualité soignée — RUBIS, SAPHIRS, GRENATS
 pour échappements, finissages et grandes moyennes
 H 11543 C **Spécialité de trous olivés** 2230

PAUL DITISHEIM
 Fabrique « DITIS »
 9 bis, Rue du Parc, à La Chaux-de-Fonds
Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

MONTRES ULTRA PLATES DE TOUS FORMATS. — MONTRES DÉCORÉES.
 BAGUES-MONTRES. - MONTRES-BIJOUX. - PETITES MONTRES, ANCRE ET CYLINDRE.
 CHRONOMÈTRES A BALANCIER GUILLAUME. — MONTRES COMPLIQUÉES
 Prix généraux annuels de l'Etat à l'Observatoire de Neuchâtel
 H 10228 C 1897, 1898, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908. 2826

Fabriques
d'Horlogerie:



SOLEURE



Fabriques
d'Horlogerie:

S 1882 Y

Grande production de montres en tous genres et pour tous pays.

2379

J. B. Bourquard, Montres système Roskopf en tous genres et cylindres de 11 à 20 lignes, pour tous pays.

Gustave Chernoz, Montres en tous genres, Exportation.

Hug-Saisselin, Cylind. de 11 à 20", p^r tous pays, Bracelets 11" cyl. extra plate, lép. et savon. 11 1/2 et 18" arg., mét. acier et fant.

Luterbacher-Schlæfli, Spécialité: 11 et 13 lig. ancre, lép. et savon., pour tous pays,

Meyer & Stüdeli, Ebauches et finissages, interchangeabilité complète grandeurs 10 à 20". — Montres argent, métal et fantaisie en tous genres (plates) et pour tous pays.

T. H. Sandoz, Montres pour hommes, argent, métal, acier et fantaisie, lép. et savon. plates et hauteur normale, p^r tous pays.

Strausak-Bouché, 10 1/2 à 13" cyl., haut. normale, plate et extra-plate, en acier, arg., niel et fant., calib. et marq. déposées.

Studer-Ruetsch, Fabrique Loretto; Spécialité: Montres or en extra-plate, plate et haut. normale, soigné et bon courant.

L. Tièche-Gammeter, Montres pour tous pays, acier, métal et argent, ancre et cyl., plates et haut. norm., p^r dames et messieurs. Bonne qualité et prix modérés.

N. Willig-Humbert, Qualité soignée et bon courant, ancre et cylindre, de 9 à 20 lig. en boîtes or, argent et acier.

E. W. BLISS, PARIS

100, Boulev. Victor Hugo, St-Ouen (Seine)

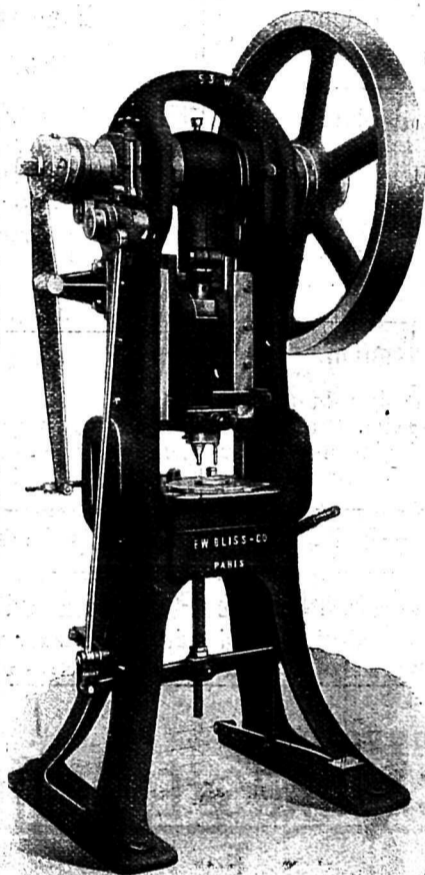
Presse 53 W

Pour les découpages, cette presse sans sa table revolver est parfaite, assez puissante pour les plus grandes platines.

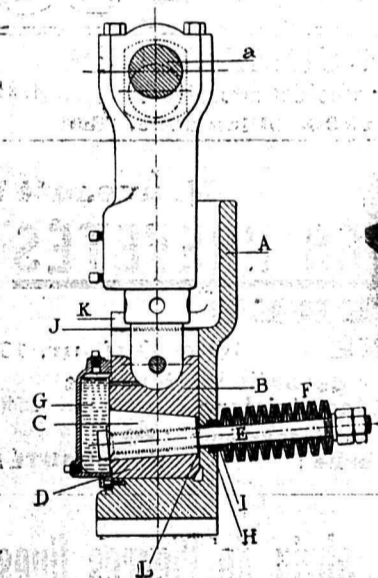
Munie de sa table revolver, qui peut être montée en un tour de main, elle effectuera à grande vitesse

les repassages, anglages, pointages, ajourages et frappes de gravures,

sans le moindre risque d'accident pour les mains des ouvrières.



Grands Prix: Paris 1900, St-Louis 1904, Londres 1908.



Le compensateur de pression „Wilzin“ breveté dans tous les pays, dont nos presses peuvent être munies, assure une longue vie aux outils tout en évitant de fatiguer la machine. H 267 X 2710

Sur demande, nous en dirons plus long sur ses avantages.

Ecrivez pour recevoir notre brochure „0“.

L'économie par la qualité est trouvée par les montres de dames de la

Fabrique „Rebberg“ Les Fils de Jean Aegler, Bienne

Maison fondée en 1878

LA CHAUX-DE-FONDS, rue Léopold Robert, 58

la plus ancienne fabrique produisant la spécialité de montres de dames, ancre et cylindre, 10 et 13 lig. en boîtes or, argent et acier.

Nouveaux calibres et marques peuvent être réservés par clients importants. H 999 U 2125

Fabrique Suisse de Boîtes de Montres

ARGENT, ACIER ET MÉTAL (S. A.)

74, Alexis-Marie Piaget — LA CHAUX-DE-FONDS — Alexis-Marie Piaget, 74

Spécialités en boîtes livrées finies pour tous pays

de tous genres et formes H 11829 C 2380

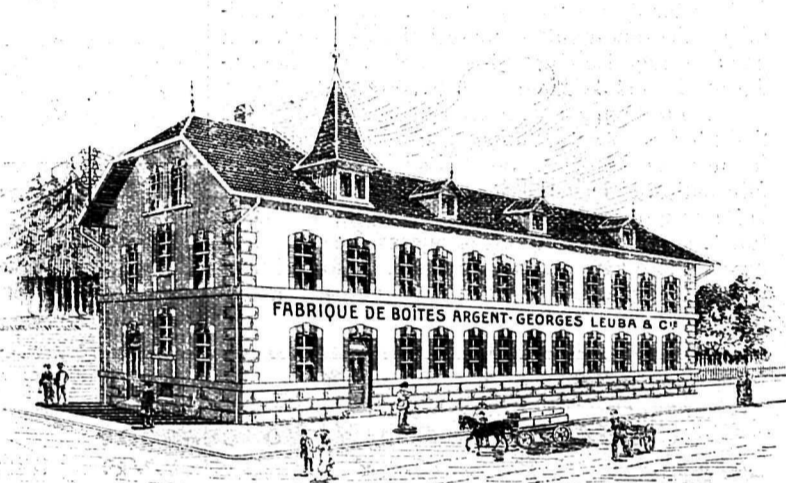
en argent, acier, nickel, électro et nacre

Boîtes finies pour Mouvements américains pour mise à l'heure négative

FABRIQUE DE BOITES

ARGENT ET GALONNÉ

en tous genres et pour tous pays



GEORGES LEUBA & Co

FLEURIER

Spécialité: Genre RUSSE, CHINE et JAPON

Boîtes Châtelaines. — Boîtes plates et extra-plates

Genres soignés et bon courant

Livraisons très rapides. 1816 (H2447N) Outillage perfectionné.

Renseignements commerciaux et Contentieux

F.-X. MOESCHLIN

Successeur de J.-A. Tritschler

BALE (Suisse) — Maison fondée en 1869 — ZURICH

Service prompt et consciencieux. Conditions d'abonnement favorables
Relations universelles; plus de 20,000 correspondants dans tous les pays. P 4740 Q 2273

PIGUET FRÈRES & CIE, Soc. An.

BRASSUS (Suisse)

la plus grande fabrique et la mieux outillée pour fournir à des prix très avantageux et en qualité soignée, contrepivots, rubis et saphir, non sertis et sertis, parfaitement plats. H...L 2721

Fournitures de plaques huit, bouts de ponts, coquerets, etc.

FABRIQUE d'HORLOGERIE
L. Sandoz-Vuille
 H 11474 C **Le Locle** 2201
Montres réveil
 et
Montres 8 jours
 marque „Presto“
 en tous genres et pour tous pays
 Réglage garanti
 Prix défilant toute concurrence

PAUL PIGUET-CAPT
Brassus (Vallée de Joux)
Montres compliquées de tous genres
Rattrapantes
 H 21695 L Extra-plates. 1801

PIGNONS
 Interchangeabilité garantie

RODÉ-STUCKY
 H 853X 6, rue du Château 2526

GENÈVE
Sertissages
 ancre et moyennes. Installations spéciales pour interchangeabilité et la série. H 1027U 2152
A. JACOT-MEYER
 Contrôle 31, Bienne
 Téléph. 734 - Force électrique

Assortiments Roskopf
Fritz GRANDJEAN
 H 10011 C Le Locle 243

H 719 0 **Fabricants** 2822
 Forts consommateurs d'extra-plats en tous genres, nous ferions un contrat d'achat p^r les quant, qu'il nous faudra p^r cette année. Nous achèterons des fourn. compl. d'horloges. Nous n^e chargeons de la repré- sent. p^r l'Italie, la Grèce, la Tur- quie. Nous pouvons vendre p^r compte d^e fabr. Envoyer catal. et échant. Aff. sérieuses. Réf. à disp. Corr. ital. et franç. Ecr. prix et cond. à M. Patrignani Fran- çois, via Parravicini, Côme (Ital.)

WALBER & Co
 CHAUX-DE-FONDS
 MACHINES à NUMÉRIER
 POUR CHAUX-DE-FONDS
 MARQUES DE FABRIQUE
 MOULDES & BREVETS DANS TOUTS LES PAYS
 H 10092 C 2804

Monopole
 Une fabrique d'ébauches, cherche à monopoliser un ca- libre spécial déposé, genre courant des plus avantageux, pour l'Amérique du Nord, l'Angleterre et la Russie.
 Seuls les fabricants spécia- listes, pour ces différents pays et que cela intéresse, sont priés d'écrire, sous ini- tiales **U 5330 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.** 2820

Qui pourrait entreprendre des
terminages
 de mouvements 10 1/2 à 14 lig. cyl. finis, dorés, sans boîtes, cadrans et aiguilles posés, réglés. — On fournirait les finissages.
 Adresser offres sous chiffres **C 349 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.** 2817

Fabrique d'Horlogerie
 d'installation récente
 offre place stable
 à chef d'ébauches
 expérimenté et connaissant le travail de précision.
 Entrée immédiate. 2821
 Envoyer offres et copies de certificats sous **V 5331 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.**

Mécanicien - Electricien
 expérimenté, cherche place stable dans maison sérieuse, pour travaux techniques ou pratiques. Références et certi- ficats à disposition.
 S'adresser s. chiff. **J 5279 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.** 2807

BREVETS D'INVENTION
 MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODELES.
 OFFICE GÉNÉRAL, FONDÉ EN 1866 LA CHAUX-DE-FONDS.
MATHEY-DORET Ingr. Conseil
 H 40.050 C 2741

Qui fabrique
 les finissages cylindre
 13, 14, 15 lignes, calibre
Vacheron.
 Adresser les offres sous
P 5296 C à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de- Fonds.** 2841

Exportation
Adresses des Grossis- tes d'horlogerie de tous les pays, ainsi que des **Ex- portateurs et Importa- teurs de montres (outre- mer)** fournies par **Case po- tale 13937, Zurich 6.** 2812

Ancien fabricant d'horloge- rie, cherche place comme
chef de fabrication
 ou autre emploi analo- gue dans fabrique d'horloge- rie; céderait clientèle, marque et calibres nouveaux.
 Pour tous renseignements, écrire sous **R 5310 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.** 2815

Fabricant
 faisant spécialement la
 montre de dame lépine
 et savonnette, 7 karats,
demande à
entrer en relations

avec grossistes qui emploient cet article par livraisons régé- lières. **Prix très modérés.**
 Offres sous chiffres **E 5250 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.** 2800

Dernière nouveauté
Montre Tourbillon
 (Carrousel)
 H 10028 C Brevet 33368 2700
 Monopoles pour quelques pays
 encore disponibles.
C. Schorpp-Vaucher
 La Chaux-de-Fonds

Fournisseurs
1. de boîtes métal, acier, argent, galonné et fantaisie,
2. d'assortiments d'échappements,
3. d'assortiments pour boîtes,
4. de cadrans, aiguilles, balan- ciers, spiraux et réglages,
pour pièces 11 3/4 cylindre, sont de- mandés par importante fabrique.

Prière d'adresser offres avec indication du dernier prix pour forte série sous **Z 5352 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de- Fonds.** 2827

A MM. les fabricants
 Le soussigné se recomman- de pour faire des 2806
TERMINAGES
 cyl. petites pièces à vue, bon courant.
Ed. Ritter, termineur,
Boujean près Bienne.

Fabrique d'Horlogerie
Henri Meyer & Co
 H 101090 Rue du Parc, 71 2756
La Chaux-de-Fonds
Montres or, cylindre,
 de 10 à 19", en tous genres.
Beau choix de fantaisies
 Prix très avantageux.

Leçons écrites de compt. améric. Succès garanti. Prosp. gratis.
H. Frisch, expert comptable, Zurich F. 21. H 404 Z 2754

KURTH FRÈRES
 Granges (Grenchen)
Montres de dames
 en rem.. cyl. et ancre
 en tous genres 1808
demi-plates et extra-plates
Calottes pour bracelets,
Boutonnieres et Boules

A VENDRE
 deux tours à guillocher,
 une ligne droite, et un
 lapidaire, le tout en bon
 état. S'adresser à **Me S' Eve,**
 5, Rue de la Vieille Monnaie,
 à **Besançon** (Doubs). 2816

FABRIQUE D'HORLOGERIE
Edouard Meystre
 à **Fleurier**
 Montres Genre Boston
 H...N 2747

Technicien-calibriste
 habile et énergique,
cherche place
 Preuves de capacité et de moralité à disposition.
 Offres s. chiff. **Z 445 J** à **Haasen- stein & Vogler, St-Imier.** 2824

Allemand, Anglais, etc.
M. Schmutz (dipl. des Universités de Londres et de Berne, prof. à l'école secondaire de la ville de **Wangen s/Aar**, reçoit chez lui un nombre restreint de jeunes gens. Méthode permettant aux élèves quelque peu doués d'appren- dre à fond, en une année, la langue allemande et de faire de rapides progrès dans l'anglais, l'italien, la comptabilité, etc. **Soins spéciaux accordés à la prononciation,** d'a- près les règles de la phonétique. Site charmant et salubre. Bonnes références. Prix modérés. Adresse : **Institution Erika, Wangen s/Aar.** 2787

Avis aux Fabricants et Exportateurs
 Fabricant, très au courant de la fabrication de la montre ancre, de 11 à 20", en qualité courante et soignée, entreprend et se recommande pour des terminages de mouvements pour boîtes or et autres en lépines et savonnettes.
 Prix extrêmement avantageux. 2809
Montres garanties sous tous les rapports.
 Réglages selon entente.
 Se charge aussi de fournir les ébauches. Echantillons à disposition.
Fournit également ces mouvements pour boî- tes américaines, m. à l'heure négative. Offres sous **O 327 J** à **Haasen- stein & Vogler, St-Imier.**

Représentant en horlogerie 2814
 très bien introduit en France (Centre, Midi, Riviera) désire s'entendre avec quelques fabricants en vue d'un voyage sur échantillons. Départ fin février. Discretion absolue. Référen- ces à disposition. Ecrire avec désignation des genres sous **N 5291 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.**

A VENDRE
 dans de bonnes conditions:
 102 mouvt. 14", cylindre, LeCoultre vue, grande visserie, sor- tant de la fabrique.
 66 mouvt. 14", cylindre, LeCoultre vue, grande visserie, plantages d'échappements faits et 8 tr. faits.
 72 mouvt. 15", cylindre, LeCoultre vue, grande visserie, sor- tant de la fabrique. H 5332 C 2819
 Au besoin, on prendrait en échange des remontoirs acier, 19", ancre de bonne qualité et de prix avantageux.
 Adresser offres : **Les Fils de Noël Grisot, Besançon.**

WANTED
 Young swiss (26 of age), 3 years in **CHINA**, very well acquainted with **WATCHES, CLOCKS, JEWELLERY & DIAMOND** trade, seeks position in any part of the world. Knowledge of english, french, german, and a little spanish too; experienced in all office work in general.
A. I. References.
 Please apply to **G. Fellhauer, c/o Messrs Carlowitz & Co., Shanghai (China).** H 403 C 2829

TERMINAGES
 Qui entreprendrait des terminages ancre 16 et 17" savonnette argent?
 Offres sous chiffres **J 401 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.** 2832

Un jeune homme
 allemand, désirant se perfec- tionner dans la connaissance de la langue française, **cher- che place d'employé de bureau.** 2831
 Préentions modestes.
 Offres sous **C 5363 C** à **Haasen- stein & Vogler, La Chaux- de-Fonds.**

★ Société Horlogère Reconvilier ★

Société anonyme par actions.

Directeur, G. Ruedin.

SPÉCIALITÉS : Fabrication mécanique. — Usines électriques. — Maison fondée en 1902 **Montres Automates**
Montres métal et argent, système Roskopf, de 16 à 42 lignes.

H 2072 J 2048



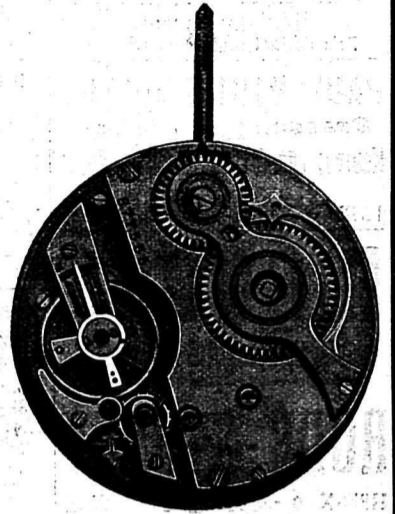
Yeux mobiles



Montre Métiers



Montre Pendulette



Calibre C

Fritz Lüthy & Co
Aarberg (Suisse) Téléphone

Exportation

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

Spécialité: Qualités soignées et trous olivés

Usine électrique H 11505 C 2209 Installations modernes

La Manufacture d'Horlogerie

„LE PHARE” AU LOCLE
(SUISSE)

fournit avantageusement tous
les genres de **MONTRES à RÉPÉTITION**
en grandeurs de mouvements 17 à 24 lignes

Bureaux techniques.

Tous les calibres sont la propriété de la maison.
H 11854 C Plus de 200 modèles différents. 2421

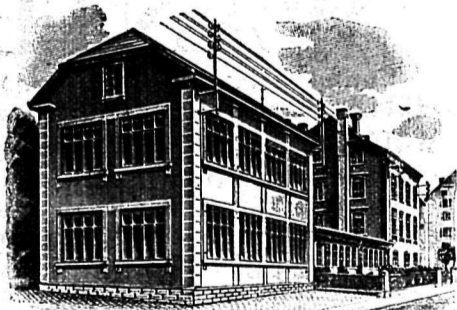
GRAND PRIX: MILAN 1906

HORLOGER 2830
ayant occupé pendant plusieurs années place de chef d'ébauches, connaissant la fabrication par procédés modernes, ainsi que les sertissages, pivotages, finissages, etc. cherche place analogue. Certificats à disposition. Offr. s. M 409 C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.

Avis aux fabricants

Peintre expérimentée, demande à faire des noms à la gomme sur montres et cadrans en tous genres. H 392 C 2828

M. Gusset-Béguin,
Paix, 75, La Chaux-de-Fonds.



FABRIQUE DE BALANCIERS COMPENSÉS

Huguenin & Jaquet

Successeurs de C. Huguenin-Thiébaud & Fils

Ponts-de-Martel (Suisse)

La plus grande fabrique suisse pour cette branche de l'horlogerie.

H 10015 C 120 ouvriers. — Téléphone. 1376

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions

avec raison sociale et autres facilités, à la
Lithographie-Typographie R. Haefeli & Fils

Journal suisse d'horlogerie

Revue horlogère universelle

Publié sous les auspices de la Classe d'industrie et de commerce (Société des Arts de Genève).

Le Journal suisse d'horlogerie, diplômé aux expositions de La Chaux-de-Fonds (1881), Zurich (1883), Paris (1889 et 1900), Genève (1896), participation à la médaille d'or décernée à la classe d'industrie, paraît à Genève tous les mois, en numéros d'au moins 32 pages de texte. Il en est à sa 31^{me} année d'existence et offre, par le nombre et la nature de ses lecteurs, aux **fabricants d'horlogerie, de parties détachées et de fournitures, aux monteurs de boîtes, graveurs, négociants en spécialités pour l'horlogerie, etc. etc.** un

moyen de publicité de premier ordre.

S'adresser pour tout ce qui concerne la partie des annonces à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler.** 1266

Représentant

mit vorzüglichen Verbindungen zu der deutschen en gros Kundschaft, sucht eine Fabrik, welche Zylinder-Remontoir u. à clef 1^{re} Qualität in Spezialkaliber fabrizirt, zu vertreten. Es wird nur auf ein Haus reflektirt, welches leistungsfähig ist. Offerten mit Angaben der Preislagen welche fabrizirt werden, unter **F 5371 C** an **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2833

TECHNICIEN

capable, connaissant la fabrication moderne des ébauches et expérimenté en outre comme calibriste, 2825

est demandé

par une importante fabrique d'horlogerie de la Suisse allemande. Place d'avenir. Références de premier ordre sont exigées.

Adresser les offres par écrit sous **T 870 C** à **Haasenstein & Vogler, Bâle.**

BANQUE DE BIENNE

Nous recevons des dépôts de fonds portant intérêt:
en **Compte-courant** à **3 1/2 %**, disponibles et **sans commission** ;
sur **Livrets d'Épargne** à **4 %** de fr. 1.— minimum, remboursables moyennant avertissement de 1 à 3 mois suivant les montants ;
contre **Bons de Caisse** à **4 %** à 2 ans fixes, munis de coupons semestriels aux 30 juin et 31 décembre, et remboursables après dénonciation de 3 mois.

Le timbre et l'impôt de l'Etat de Berne à notre charge.

Nous accordons des **Crédits** et des **avances sur billets**, contre cautionnement ou nantissement, à des conditions avantageuses.

2228 H 1119 U

BANQUE DE BIENNE.